

PREPARATION de LA CERTIFICATION de L'AGREMENT PHYTOSANITAIRE APPLICATION EN PRESTATION

Etape 1/ préparation de 4:30h

**Vous convaincre que finalement la démarche n'est pas difficile !
Vous préparer efficacement à l'audit d'un organisme de contrôle**

- Comprendre les étapes de la certification d'un agrément pour l'application en prestation de service
 - Analyser les référentiels et comprendre les actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre à chaque exigence
 - Apprendre à rédiger simplement les procédures adaptées à chaque type d'entreprise
 - Apprendre à rédiger un seul document de suivi pour toutes les étapes : depuis la commande du client, le traitement, l'archivage
 - Apprendre à répondre aux exigences sur le stockage, le matériel d'application, les EPI, les déchets phytosanitaires
 - Apprendre à réaliser simplement un classeur regroupant tous les documents requis
 - Apprendre à éviter les non-conformités (écart critique, majeur ou mineur)
-

Etape 2/ 1 mois plus tard : Audit blanc - prévoir une 1/2 journée

- Cette étape est précédée d'une assistance téléphonique, échanges de mails, pour s'assurer que le candidat a un dossier complet crédible
- Le candidat vient avec son véhicule de traitement et éventuellement un applicateur
- Validation de chaque rubrique des référentiels, interview du candidat
- Présentation des photos des installations dans l'entreprise (armoire de stockage, EPI, matériels)
- Présentation des documents et du système documentaire de l'entreprise pour la gestion des traitements
- Apprendre à réaliser un plan d'actions correctives pour que l'auditeur puisse « lever » un écart éventuel

Intervenant : Daniel LAMBERT
Expert et Auditeur Phytosanitaire qualifié AFNOR
WWW.phytaudit.com
Agrément Conseil Phytosanitaire PA 00008 certifié
Tel 0611780124

PREPARATION de LA CERTIFICATION de L'AGREMENT PHYTOSANITAIRE APPLICATION EN PRESTATION

Etape 1/ préparation de 4:30h

**Vous convaincre que finalement la démarche n'est pas difficile !
Vous préparer efficacement à l'audit d'un organisme de contrôle**

- Comprendre les étapes de la certification d'un agrément pour l'application en prestation de service
 - Analyser les référentiels et comprendre les actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre à chaque exigence
 - Apprendre à rédiger simplement les procédures adaptées à chaque type d'entreprise
 - Apprendre à rédiger un seul document de suivi pour toutes les étapes : depuis la commande du client, le traitement, l'archivage
 - Apprendre à répondre aux exigences sur le stockage, le matériel d'application, les EPI, les déchets phytosanitaires
 - Apprendre à réaliser simplement un classeur regroupant tous les documents requis
 - Apprendre à éviter les non-conformités (écart critique, majeur ou mineur)
-

Etape 2/ 1 mois plus tard : Audit blanc - prévoir une 1/2 journée

- Cette étape est précédée d'une assistance téléphonique, échanges de mails, pour s'assurer que le candidat a un dossier complet crédible
- Le candidat vient avec son véhicule de traitement et éventuellement un applicateur
- Validation de chaque rubrique des référentiels, interview du candidat
- Présentation des photos des installations dans l'entreprise (armoire de stockage, EPI, matériels)
- Présentation des documents et du système documentaire de l'entreprise pour la gestion des traitements
- Apprendre à réaliser un plan d'actions correctives pour que l'auditeur puisse « lever » un écart éventuel

Intervenant : Daniel LAMBERT
Expert et Auditeur Phytosanitaire qualifié AFNOR
WWW.phytaudit.com
Agrément Conseil Phytosanitaire PA 00008 certifié
0611780124

PREPARATION de LA CERTIFICATION de L'AGREMENT PHYTOSANITAIRE APPLICATION EN PRESTATION

Etape 1/ préparation de 4:30h

**Vous convaincre que finalement la démarche n'est pas difficile !
Vous préparer efficacement à l'audit d'un organisme de contrôle**

- Comprendre les étapes de la certification d'un agrément pour l'application en prestation de service
 - Analyser les référentiels et comprendre les actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre à chaque exigence
 - Apprendre à rédiger simplement les procédures adaptées à chaque type d'entreprise
 - Apprendre à rédiger un seul document de suivi pour toutes les étapes : depuis la commande du client, le traitement, l'archivage
 - Apprendre à répondre aux exigences sur le stockage, le matériel d'application, les EPI, les déchets phytosanitaires
 - Apprendre à réaliser simplement un classeur regroupant tous les documents requis
 - Apprendre à éviter les non-conformités (écart critique, majeur ou mineur)
-

Etape 2/ 1 mois plus tard : Audit blanc - prévoir une 1/2 journée

- Cette étape est précédée d'une assistance téléphonique, échanges de mails, pour s'assurer que le candidat a un dossier complet crédible
- Le candidat vient avec son véhicule de traitement et éventuellement un applicateur
- Validation de chaque rubrique des référentiels, interview du candidat
- Présentation des photos des installations dans l'entreprise (armoire de stockage, EPI, matériels)
- Présentation des documents et du système documentaire de l'entreprise pour la gestion des traitements
- Apprendre à réaliser un plan d'actions correctives pour que l'auditeur puisse « lever » un écart éventuel

Intervenant : Daniel LAMBERT
Expert et Auditeur Phytosanitaire qualifié AFNOR
WWW.phytaudit.com
Agrément Conseil Phytosanitaire PA 00008 certifié
0611780124